

Consultation pour le plan de communication de la plateforme collaborative en BIM et l'Espace de Construction Virtuel

1. Présentation du Pôle Fibres-Energivie

Le Pôle Fibres-Energivie est un Pôle de compétitivité labellisé par l'Etat français. Les Pôles (il y en a 69) sont des structures, en général associatives, mises en place par l'Etat en 2005 pour aider l'industrie française à être plus compétitive en agissant sur l'un des leviers majeurs de la compétitivité, l'innovation. Le principe est de rassembler en réseau des publics qui en général se côtoient peu, les entreprises, les centres de recherche publics ou privés et les organismes de formation afin de mener des projets à caractère innovants collaboratifs.

A l'origine, leur activité principale était l'accompagnement de projets collaboratifs de recherche et développement (recherche de partenaires et de financements). Leur champ d'action est aujourd'hui plus large avec le déploiement de nouveaux services d'aide aux développements des entreprises. Ce développement de services à mettre en parallèle avec un changement dans leur financement qui est aujourd'hui équilibré entre les fonds publics et les fonds privés générés par les cotisations des adhérents et les ventes de service.

Fibres Energivie est le seul pôle dédié aux matériaux et aux bâtiments durables. Il rassemble 180 adhérents dont 150 entreprises de la TPE au grand groupe.

Les domaines d'actions stratégiques du Pôle sont :

- Le développement de matériaux durables, soit issus de ressources renouvelables soit issus de la chimie verte
- Le développement de sous éléments de construction pour des bâtiments consommant peu d'énergie, voire des bâtiments à énergie positive.
- Le développement d'équipements du bâtiment (systèmes de chauffage, de refroidissement, traitement d'air, etc.) avec une moindre consommation d'énergie, avec de meilleurs rendements et plus de communicants au sein de systèmes de pilotage des bâtiments
- L'économie circulaire dans le bâtiment.

Les activités du Pôle sont :

- L'animation du réseau au travers d'actions de mises en relation, l'organisation d'événements ou de groupes de travail
- L'accompagnement sur les projets collaboratifs d'innovation

- Une offre de services de conseil et d'accompagnement pour les professionnels du bâtiment et pour les maîtres d'ouvrage dans 3 domaines principaux
 - La transition écologique et énergétique et l'économie circulaire dans le bâtiment (programme CIM ECO)
 - La transition numérique avec des services d'accompagnement à la maquette numérique (BIM)
 - La levée des freins réglementaires à l'innovation au travers de l'obtention d'évaluations techniques (avis technique, atex, ...)

2. Les services actuels du Pôle sur le BIM

Le BIM

Le BIM (Building Information Modeling) ou Modélisation des données du Bâtiment est une nouvelle méthode de travail dans la manière de concevoir, de construire et de gérer des bâtiments permis par la généralisation à grande échelle du numérique dans le secteur.

Au départ il y a la maquette numérique qui est une représentation digitale des caractéristiques physiques et fonctionnelles de ce bâtiment ou de ces infrastructures (une sorte d'avatar numérique du bâtiment physique). Elle permet un partage de données fiables tout au long de la vie du bâtiment, induit de nouveaux processus, de nouvelles méthodes de travail, de nouveaux modes de collaboration et de nouvelles possibilités du fait de l'exploitation des données collectées. Ces données, processus ou méthodes de travail sont utilisés tout au long de la conception, de la construction et de l'utilisation du bâtiment jusqu'à sa destruction. Le BIM change la manière de travailler et de collaborer de tous les intervenants soit par des échanges de données, soit en permettant une intervention sur un seul et même modèle.

L'offre de services BIM

Le Pôle Fibres-Energivie a développé depuis 2 ans une offre de services d'accompagnement au BIM.

Ces services concernent différents publics

- Maîtres d'ouvrages : les propriétaires des bâtiments (collectivités, bailleurs sociaux, propriétaires de bâtiments tertiaires)
- La maîtrise d'œuvre : ceux qui conçoivent des bâtiments, sociétés d'ingénierie, bureaux d'études, architectes
- Les constructeurs, promoteurs
- Les entreprises générales
- Les industriels du bâtiment

Ces services se situent à plusieurs niveaux

- Animation d'une communauté afin de fournir de l'information et faire du réseautage
- Formations
- Accompagnements personnalisés

Les clients de ces services sont des sociétés implantées régionalement, certains sont membres du Pôle.

Comme il s'agit de services à forte valeur ajoutée, le modèle économique est basé sur un nombre de clients faible mais des prestations par client élevées. Ils sont essentiellement recrutés par approche directe, lors des visites effectuées par notre équipe commerciale (2-3 personnes) et basés dans le Grand Est de la France. Le bouche à oreilles permet également de recruter de nouveaux clients.

Nous faisons également des actions de marketing direct (e mailing), nous communiquons sur notre site et avons fait des opérations de qualification de prospects sur des acteurs régionaux.

3. Les nouveaux produits concernés par la consultation

Le Pôle prévoit le lancement à l'automne 2018 de deux nouveaux outils en lien l'un avec l'autre

- Une plateforme collaborative BIM
- Un espace de construction virtuel

3.1 La plateforme collaborative

Il s'agit d'un outil informatique de support aux projets de construction menés en BIM facilitant le management en BIM et la collaboration.

Il s'agit donc d'une plateforme numérique full web, accessible en mode SAS, donnant accès à un environnement de travail et d'hébergement des projets. Elle permet :

- La mise à disposition sur le cloud d'espaces de travail par projet pour stocker les fichiers
- La communication et le travail en commun via des outils d'échange et de partage
- La gestion d'un workflow de processus de conception et d'exécution de projets bâtiment
- La réalisation de tâches de BIM management comme la visualisation de maquettes numériques

Cibles :

Métiers :

- Les équipes de maîtrise d'œuvre : architectes, bureaux d'études, ...) en charge de concevoir des projets de construction
- Les maîtres d'ouvrage, propriétaires des bâtiments (collectivités, bailleurs sociaux)
- Les promoteurs et les constructeurs
- Les entreprises de mise en œuvre (entreprise de construction)

Nous estimons néanmoins que les principaux clients seront d'une part les architectes qui prendront un abonnement pour le compte de l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre et d'autre part les maîtres d'ouvrage.

Géographie :

Cible nationale

Si les clients que le pôle accompagne au BIM constituent une 1^{ère} cible évidente, nous devons élargir notre clientèle et nous adresser à une cible bien plus large à l'échelle nationale. Cette démarche est assez nouvelle pour le Pôle

Date de lancement Un lancement devrait pouvoir se faire dans un premier temps dans le cadre des prestations d'accompagnement au BIM que mène le Pôle avant l'été.

Le déploiement plus massif est prévu à l'automne, (fin octobre au plus tard).

Stratégie commerciale

Nous identifions plusieurs sources de flux

- La plateforme sera proposée en tant qu'outil lors de la réalisation des prestations d'accompagnement que propose le Pôle.
- Lors du lancement de l'espace de construction virtuelle, la plateforme sera un outil proposé aux clients de l'ECV

- Les cibles visitées par nos commerciaux et les adhérents du Pôle en particulier avec qui le Pôle entretient un lien permanent via des visites ou l'organisation d'événements
- Un site internet bien référencé et une visibilité sur les réseaux sociaux. C'est essentiellement par ce biais que nous pourrions toucher une cible nationale.

Concurrence

Il existe différents types de plateforme

- Des plateformes collaboratives non spécifiques métier : ce ne sont pas réellement des concurrents
- Des plateformes collaboratives BIM bâtiment gratuites. Elles sont en général limitées dans leurs fonctionnalités mais peuvent constituer une première solution d'accès à ce genre d'outils
- Les plateformes proposées par les fabricants de logiciels : c'est une concurrence mais elles sont limitées aux logiciels de l'éditeur, ce qui peut être segmentant
- Les plateformes collaboratives payantes en Open BIM (non rattachées à un éditeur). C'est notre concurrence principale. Citons BIM Track, Apave, AxeoBIM, Aconex, Edifycad.

3.2 L'espace de construction virtuel

L'Espace de Construction Virtuelle est une salle de travail collaboratif spécifiquement pensée et conçue pour travailler sur les projets de construction selon la méthodologie BIM.

Doté d'outils de haute technologie (outils numériques BIM et réalité virtuelle), il permettra de mieux concevoir, modéliser et visualiser les projets de construction et de les optimiser. Il comprendra des espaces de collaboration, des espaces de travail et des espaces de présentation.

Lien avec la plateforme collaborative : il est complémentaire à celle-ci puisque la plateforme fera partie des outils utilisables dans l'espace virtuel.

Lien avec les services actuels du Pôle : les services de conseils, d'accompagnement et de formation que proposent actuellement le Pôle sont voués à rejoindre l'offre de service que proposera cet espace de construction virtuel. Ce ne sera donc pas qu'un lieu physique mais bien une plateforme de services plus large dédiée au BIM dans la construction.

Date de lancement : fin 2018

Cibles

Métiers :

- Equipes de maîtrise d'œuvre
- Entreprises de construction
- Maîtres d'ouvrage
- Promoteurs
- Industriels
- Organismes de formation

Géographie : Grand Est, éventuellement frontaliers

4. Travail demandé

Cette consultation a pour but de choisir un prestataire pour recommander et mettre en œuvre une stratégie de lancement et de communication autour de ces nouveaux outils.

Il s'agit de proposer un plan de lancement pour la plateforme collaborative. Mais l'intégration de cette plateforme dans un service plus large que représente l'espace de construction virtuel doit être pris en compte. A noter que la zone géographique n'est pas la même (nationale pour la plateforme, régionale pour l'espace).

Objectifs :

- Faire connaître l'existence de la plateforme
- Permettre aux cibles de découvrir notre offre afin de faciliter leur prise de décision
- Les faire entrer dans un processus d'achat en provoquant des engagements de leur part

Cibles de communication

Ce sont prioritairement les cibles marketing (voir point 3.1)

- Les équipes de maîtrise d'œuvre : architectes, bureaux d'études, ...) en charge de concevoir des projets de construction
- Les maîtres d'ouvrage, propriétaires des bâtiments (collectivités, bailleurs sociaux). Au sein de cette cible, les publics concernés sont les responsables patrimoine, construction ou responsables techniques
- Les promoteurs et les constructeurs
- Les entreprises de mise en œuvre (entreprise de construction)

Benchmark des communications concurrentes

La communication sur les plateformes collaboratives BIM se fait généralement en grande partie en ligne. Le site internet est l'outil central.

Il peut proposer :

- un lien vers la plateforme elle-même en accès réservé.
- des petites vidéos qui montrent le type de rendu sur la plateforme ou présente une mini démo
- l'inscription à des essais gratuits
- l'inscription à des démonstrations. Il peut s'agir d'une démonstration lors d'une web conférence ou plus rarement (BIM Track) d'un RDV en ligne avec un conseiller qui présente l'outil en l'adaptant au cas du prospect
- des infos de veille, sous forme de blog en général
- certains proposent un service de chat, un centre d'aides ou des forums
- l'inscription en ligne. Nous concernant, ce n'est pas une option que nous avons retenue.

Les réseaux sociaux sont également des médias de communications habituels

La communication en presse spécialisée (APAVE) et la présence sur des salons pointus (type BIM World) sont également utilisés

Attendus du prestataire

Proposition d'un plan de communication :

- recommandations sur les outils de communication à réaliser, et les médias à utiliser

- recommandations sur les actions de recrutement, de génération et de conversion de leads

Mise en œuvre

- Conception et création des outils de communication (notamment site internet)
- Rédaction de contenus pour le digital
- Optimisation du référencement
- Mise en place des actions (acquisition d'audiences, génération d'engagements, community management ...)

Suivi des actions dans le temps. Proposition d'actions correctrices et mises en œuvre

5. Contraintes

- Date de lancement : fin 2eme T 2018
- Prise en compte du lancement de l'espace de construction virtuel. Pris en compte dans la conception du plan de communication mais également prévoir des actions lors du lancement sur une cible plus régionale.
- Budget annuel : 20 K€ HT
- Prise en compte de ressources limitées en interne pour la gestion de la plateforme.

6. Modalités de la consultation

- Critères de sélection du prestataire
 - o Pertinence des actions proposées au regard des objectifs fixés
 - o Pertinence des actions proposées au regard des ressources dont dispose le Pôle (moyens humains et financiers)
 - o Respect du budget
 - o Calendrier proposé
- Date limite de retour : 11 juin 2018 par mail à Hélène Meyer – helene.meyer@fibres-energivie.eu
- La recommandation devra prévoir :
 - o une description des actions envisagées, précisées qualitativement et quantitativement,
 - o un devis détaillé par poste
 - o un calendrier de réalisation de la mission
- Contact : Hélène Meyer – responsable marketing – 03 70 29 98 00 - helene.meyer@fibres-energivie.eu
- Modalités de publicité : consultation mise en ligne sur la page actualités du site www.fibres-energivie.eu et sur le site www.marcheonline.fr